

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19502 - 75ÈME ANNÉE

Tentative d'évasion d'un hôtel de luxe transformé en centre de confinement pour voyageurs venant de France

**9 irresponsables mettent plusieurs vies en danger car la quarantaine dans un hôtel de luxe est « invivable » pour eux**



Voici un exemple des conditions d'hébergement jugées invivables par 9 irresponsables qui ont mis en danger la vie de plusieurs personnes hier.

Depuis le 30 mars, la préfecture impose la quarantaine obligatoire pour tout voyageur venant de France débarquant à La Réunion. Cette mesure de bon sens prise tardivement s'explique par le fait que la France est depuis plusieurs semaines un épicode de la pandémie mondiale de coronavirus. Dans cette quarantaine, certains voyageurs sont hébergés gratuitement dans des hôtels haut de gamme au frais de l'État. Mais certaines de ces personnes estiment qu'une suite de luxe avec WIFI gratuit, repas servis par un traiteur et buffet à volonté sont des conditions « invivables ». 9 d'entre elles ont tenté hier de fuir l'hôtel haut de gamme pour rentrer chez elles. Rapidement rattrapées, elles ont, par leur irresponsabilité, mis en danger la vie de plusieurs personnes. Rappelons que toute personne venant de France est potentiellement contaminée et constitue donc une menace mortelle pour la population, d'où les mesures strictes de confinement qui doivent être respectées.

Depuis le 30 mars, toute personne arrivant à l'aéroport est placée systématiquement en quarantaine pour deux semaines dans des centres d'hébergement dédiés sous la surveillance de la police. Cette mesure s'explique par la gravité de l'épidémie de coronavirus en France. Dans notre île, la présence du virus est confirmée depuis le 11 mars, d'où un nombre de cas encore inférieur à 350 aujourd'hui. Compte tenu de la situation sanitaire en France, toute personne venant de ce pays peut être potentiellement contaminée, et donc peut constituer potentiellement une menace mortelle pour la population. Cette mesure vise donc à protéger les Réunionnais de toute nouvelle contamination par un cas importé. Rappelons que les cas importés représentent plus de 70 % des personnes malades du coronavirus à La Réunion. Ces centres d'hébergement peuvent être différents locaux, cela

va des internats aux hôtels de luxe. C'est ainsi qu'un hôtel de Saint-Denis accueillant des séminaires internationaux a été réquisitionné par la Préfecture. Mais pour certains, les conditions d'accueil d'un hôtel haut de gamme sont « invivables ». Et de joindre un geste très égoïste à la parole : 9 personnes ont voulu ce soustraire à la quarantaine de luxe pour rentrer chez elles. Sans doute, le confort de leur domicile doit être supérieur à celui d'un 5 étoiles. La tentative d'évasion a tourné court. Néanmoins, ces 9 personnes ont été en contact avec d'autres sans surveillance. Elles ont donc mis des vies en danger par leur comportement égoïste et irresponsable.

### « Hôtel reconnu pour son caractère haut de gamme »

La préfecture a apporté les précisions suivantes sur les conditions d'hébergement qualifiées d'« invivables » par les irresponsables : « La préfecture s'inscrit absolument en faux contre ce constat et rappelle que ces personnes se sont vues attribuer des chambres d'un hôtel reconnu pour son caractère haut de gamme. Un effort particulier a même été réalisé au profit des familles nombreuses en leur attribuant des chambres communicantes, avec deux balcons, de type « suite ».

Les repas sont livrés trois fois par jour par un service traiteur qui a adapté les paniers repas aux interdits et besoins alimentaires des personnes. A la réception de l'hôtel, des fruits, des viennoiseries, du pain, du thé et du café sont par ailleurs disponibles en cas de « petite faim » entre les repas. Chaque chambre dispose d'une télévision, d'un accès WIFI et d'un téléphone fixe.

Par-delà la présence d'un personnel de l'hôtel à la réception, une association agréée de sécurité civile est présente en journée pour

faire le lien avec les proches venant déposer des effets personnels ou de la nourriture. Les personnes ont par ailleurs la possibilité d'appeler leur médecin traitant pour réaliser une téléconsultation ou le centre 15 en cas d'urgence. Des infirmiers et un médecin coordinateur assurent une présence ponctuelle dans la structure (à raison de deux demi-journées par semaine), dès lors qu'il ne s'agit pas de personnes malades mais en auto-surveillance. Compte tenu de l'ouverture récente du centre (samedi après-midi), les premières visites auront lieu demain.

Les conditions de logement et les règles ont été expliquées aux voyageurs lors de leur arrivée à l'hôtel. Les personnes peuvent sortir de leur chambre, dans le respect des gestes « barrières » et dans la limite d'une heure par jour conformément au règlement intérieur. Elles ne peuvent en revanche pas quitter le site de l'hôtel. »

### Sanctions possibles

La Préfecture rappelle que « les centres de quatorzaine obligatoire ont été mis en place en réponse à l'évolution de la situation épidémique en métropole, mais également suite aux propositions de la communauté médicale qui ont estimé que la quatorzaine à domicile n'offrait pas de garanties suffisantes eu égard aux enjeux majeurs de santé publique. (...) Le fait d'avoir quitté le centre d'hébergement sans autorisation constitue une violation de l'arrêté préfectoral en vigueur. Ces personnes ont été verbalisées par la police nationale. Le préfet de La Réunion a par ailleurs effectué un signalement au Procureur de la République de Saint-Denis sur la base de l'article 40 du code de procédure pénale. Le Procureur de la République pourra décider de poursuivre devant le tribunal correctionnel en retenant la qualification la plus adaptée. »

## Dans l'ancien hôpital de Saint-Paul et dans un hôtel de Saint-Denis

# Des centres d'hébergement pour le confinement des SDF à La Réunion

**Un communiqué diffusé hier par la Préfecture annonce la mise à disposition d'une partie des anciens locaux de l'hôpital de Saint-Paul en tant que centre d'hébergement pour faciliter le confinement des SDF. Selon la Préfecture, ce sont au total près de 800 personnes sans domicile fixe qui ont été mise en sécurité notamment grâce au travail du numéro d'urgence 115.**

« Face à l'épidémie de COVID 19, le soutien à nos concitoyens les plus fragiles constitue une priorité pour l'Etat et l'ensemble des partenaires du champ des solidarités.

La mise à l'abri des personnes sans domicile fixe, dans la période de confinement, est un enjeu essentiel pour assurer leur mise en sécurité au sein d'un lieu refuge.

Au-delà de la mise à l'abri, il est important également que les personnes sans domicile fixe puissent continuer à accéder à des points d'eau, des points d'hygiène corporelle, à s'alimenter et à pouvoir être hébergés afin de ne pas les laisser à la rue pour le cas où la maladie venait à se déclarer.

Après l'ouverture du centre d'accueil de Saint-Denis implanté au CREPS, un accueil temporaire pour 30 personnes vient également d'ouvrir à Saint-Paul depuis le 6 avril dans les locaux administratifs de l'ancien hôpital Gabriel Martin.

Ce dispositif, coordonné par les services de l'Etat, a pu se mettre en œuvre grâce à la mobilisation des partenaires engagés localement afin de répondre aux besoins en hébergement, en accompagnement social et en logistique.

- Le centre hospitalier ouest (CHOR) a mis à disposition les locaux administratifs de l'ancien hôpital Gabriel Martin sur réquisition de l'Etat,

- L'association Allon Déor coordonne sur site les différentes interventions et assure l'accompagnement social du projet,

- La maison de l'amitié, située à proximité organise la fourniture de repas dans ses locaux.

- La commune a fourni les lits picots et a renforcé l'aide financière apportée à la maison de l'amitié avec son CCAS.

L'Etat procède par exemple à des réquisitions hôtelières pour mettre en sécurité toutes les personnes sans abri lorsque les besoins sont trop importants. C'est le cas ce jour d'un hôtel situé à Saint-Denis, réquisitionné en accord avec l'hôtelier afin d'augmenter les capacités d'accueils des personnes sans domicile fixe sur le chef-lieu pendant cette période de crise, en coordination avec des associations du secteur social.

La plateforme du 115 et l'ensemble

des centres d'hébergement financés par l'Etat continuent de fonctionner en cette période, permettant la mise en sécurité de plus de 680 personnes.

Les solutions déployées par les communes pour répondre à la crise ont permis en outre de mettre en sécurité une trentaine de personnes supplémentaires.

Pour compléter cette offre, l'Etat a pour l'instant organisé l'ouverture de 71 places supplémentaires sur les arrondissements Nord et Ouest et travaille à l'ouverture d'une quinzaine de places supplémentaires sur Saint Pierre dans les jours à venir en appui de la commune.

Par ailleurs, un centre d'hébergement de 20 places a été ouvert pour les personnes sans-abris malades non graves contaminés par le covid-19. Le centre, heureusement encore peu sollicité, est géré par la Croix Rouge. Sa capacité peut être étendue si besoin, pour accueillir des personnes seules comme des familles.

C'est donc près de 800 personnes sans abri ou en rupture d'hébergement que cette mobilisation exceptionnelle permet de mettre en sécurité face à la menace épidémique sur le territoire de La Réunion. »

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

## Le COVID-19 est-il la cause de l'épidémie ?

# Combattre le coronavirus en renforçant le système immunitaire

**Une lettre ouverte du Dr. Meurin développe un point de vue très intéressant sur la pandémie de COVID-19 : et si le coronavirus n'était pas la véritable cause de l'épidémie ? Il rappelle la nécessité de renforcer le système immunitaire pour qu'il soit capable de répondre au coronavirus, comme aux autres virus. Le renforcement du système immunitaire est l'objectif d'un médicament mis au point à Madagascar à partir des recherches de la médecine traditionnelle. En attendant, le Dr. Meurin préconise de se procurer zinc, sélénium et vitamines dans ce but.**

La « guerre » déclarée par le président de la République dans son allocution du 16 mars est tournée contre un ennemi clairement désigné : le coronavirus.

On tente alors de le détruire par l'utilisation de produits désinfectants, de lui faire barrage en confinant la population dans l'attente d'un potentiel vaccin censé assurer une protection spécifique et suffisante.

Et si ce virus n'était pas l'ennemi ? Il se pourrait alors qu'on se trompe de bataille.

Le but de cette lettre est de partager quelques réflexions d'ordre médical qui, je l'espère, pourront contribuer à nourrir les vôtres.

### De bien curieux symptômes

Le tableau clinique des personnes concernées interpelle le médecin que je suis.

Il s'agit de symptômes a priori banals (fièvre, toux, courbatures). Mais certains signes semblent plus spécifiques :

- un large spectre dans le déroulement potentiel de l'infection (des individus asymptomatiques dits « porteurs sains » aux patients suc-

combant à des infections pulmonaires suraiguës) ;

- l'aggravation explosive et brutale, difficilement prévisible, de l'état de santé du sujet ;

- l'âge avancé des victimes (âge moyen au décès : 80,5 ans), généralement polyopathologiques ;

- la quasi-absence de cas graves chez les enfants et jeunes adultes ;

- un curieux ensemble de symptômes nouvellement repérés par les infectiologues: troubles digestifs (notamment diarrhée), confusion, et surtout perte brutale de l'odorat et du goût, qui semblent hautement prédictifs de l'aggravation.

Fort de ces faits avérés, je vous invite à une analyse un peu détaillée de ce qui est observé.

### Pourquoi on se trompe sur la cause de l'infection

Au préalable, j'aimerais m'attarder sur des points importants pour saisir mon raisonnement.

En médecine, comme dans bien d'autres domaines d'ailleurs, il y a parfois confusion entre le facteur déclenchant, les facteurs modulateurs et la cause lorsqu'on observe un état pathologique chez un patient.

Pour me faire comprendre, je vous propose une petite expérience extrêmement simple :

Prenez un petit objet entre les doigts (une gomme), levez la main à 20-30 cm de hauteur, puis lâchez l'objet.

Que se passe-t-il ? Il tombe bien sûr !

Quelle est la cause de sa chute ?

L'attraction terrestre, comme tout le monde sait.

Le facteur déclenchant en est l'ouverture des doigts. Mais l'on peut également le lancer dans n'importe quelle direction en ouvrant les doigts, ce qui modulera sa chute.

Le facteur déclenchant n'est pour rien dans le symptôme (chute), il la déclenche, voilà tout.

Seule la cause (ici le champ gravita-

tionnel) en est responsable. En l'absence de champ gravitationnel (imaginons un spationaute dans l'espace, par exemple), à l'ouverture des doigts (facteur déclenchant), la gomme se mettrait à flotter, sans chuter.

Or, la cause est invisible et on ne la constate que lorsque l'objet est en mouvement (ici une chute).

Quels sont les causes, facteurs déclenchants et facteurs modulateurs dans l'infection qui nous occupe ?

### Le virus n'est pas la cause de l'infection

Le coronavirus n'en est pas la cause, il en est le facteur déclenchant.

Au risque d'en choquer plus d'un, on peut affirmer qu'à lui seul il ne provoque aucun symptôme, comme le démontrent les fameux porteurs sains qui ne présentent aucun signe malgré des tests positifs ainsi que la très grande variété clinique rencontrée (du simple éternuement au décès), comme dans toute pathologie d'ailleurs.

C'est dur à comprendre parce que nous sommes habitués à croire depuis toujours que c'est l'environnement (ici un virus) qui nous agresse.

Cette posture génère un stress potentiellement insoutenable et contre-productif : d'abord il nous détourne de la recherche d'harmonie avec ce qui nous entoure ; et surtout il nous dédouane d'un travail sur soi, pourtant incontournable pour toute évolution consciente.

Pourquoi tous les patients ne réagissent pas de la même manière

Les facteurs modulateurs de l'infection, quant à eux, sont nombreux. Ils peuvent être individuels (génétiques, nutritionnels, psychologiques, liés à l'âge, au sexe, aux conditions de vie...), ou concerner tout le monde (le climat, par exemple).

Le caractère saisonnier des infections virales n'aura échappé à personne.

J'en pointerai deux autres :

- le stress ;
- le statut nutritionnel des sujets symptomatiques.

Le stress est connu pour être un facteur de comorbidité dans toutes les situations pathologiques où il a été étudié.

Chacun pourra en faire l'expérience, pour peu que l'on soit un tantinet attentif.

Se protéger des annonces apocalyptiques assénées à longueur de journée sur une population figée par la peur est donc une attitude pour le moins responsable tout comme chercher à entretenir sa sérénité.

L'état nutritionnel va également participer à la modulation de la réponse du patient.

Les personnes âgées sont fréquemment carencées en de nombreux oligoéléments et vitamines dont les vitamines D, E, A, C, B6, B9, B12, ce qui est plus rare chez les enfants et jeunes adultes (hormis la vitamine D).

Or ce sont des vitamines indispensables à la bonne marche de l'immunité.

Outre leurs rôles fondamentaux, ce sont de puissants antioxydants, qui interviennent dans le contrôle du processus inflammatoire.

L'inflammation explosive et potentiellement dramatique que l'on rencontre chez certains patients ayant été en contact avec le Covid-19 suggère que ces personnes ont un statut antioxydant faible voire désastreux.

### L'oligo-élément qu'il faut surveiller à tout prix

J'aimerais maintenant attirer l'attention sur ces curieux symptômes : diarrhée, confusion, perte de goût, perte d'odorat, que les confrères prennent très au sérieux (à juste titre).

Dans cette situation, le zinc est un oligoélément à considérer avec la plus grande attention (le sélénium éventuellement, notamment du fait de lésions cardiaques observées chez certains patients).

Dès le début de la réponse immunitaire, le zinc est fortement recruté.

S'il existe une carence, même légère, elle se manifesterait rapidement par une réponse immunitaire insatisfaisante.

Or, lors de carence en zinc on observe : diarrhée de gravité variable, une perte de l'odorat et du goût, un état de confusion, une immunodépression associée à une susceptibilité accrue aux infections.

Il apparaît donc, à la lueur de ces éléments, que s'assurer d'un état nutritionnel suffisant, au moins avec les vitamines citées et le zinc, est hautement souhaitable sinon capital pour faciliter la réponse immunitaire.

### Quelle est donc la cause de tout ceci ?

Venons-en à la cause.

Elle nécessiterait un développement plus important que ce que permet cette simple lettre d'information.

Disons pour simplifier que les êtres vivants que nous sommes sont des héritiers de trois milliards huit cents millions d'années d'évolution sur cette Terre, et que les pionniers à qui nous devons tant ont été des particules proches des virus et des bactéries.

Non seulement notre corps est couvert de toute cette ménagerie, mais nos cellules sont elles-mêmes issues d'un processus appelé symbiose qui a consisté en la fusion de bactéries entre elles pour donner des éléments plus complexes possédant un noyau.

Il est donc indispensable pour notre système immunitaire de s'adapter à un environnement lui-même bourré de bactéries, virus, champignons, parasites, etc.

Il est bien établi qu'un milieu riche en micro-organismes est effectivement favorable au développement immunitaire d'un individu, ce qui a donné lieu à la théorie hygiéniste.

Vouloir l'en soustraire reviendrait à priver l'organisme d'une adaptation harmonieuse à son milieu.

Je vous laisse juge des conséquences.

Sans vouloir alourdir ce texte déjà long, je voudrais ajouter que pour internaliser une nouvelle information, tout système se doit de s'ouvrir en libérant les liens qui servent à maintenir l'intégrité de sa structure.

Pour plus de clarté, je vais prendre

une métaphore sous forme à nouveau d'une petite expérience.

Dans ma salle d'attente, un jeu de construction simple avec des briques en plastique, permet aux enfants de patienter en laissant libre cours à leur imagination.

Supposons qu'un jeune patient fabrique une maison, laissant l'édifice sur la petite table pour entrer dans le cabinet médical.

Le suivant souhaite plutôt réaliser un bateau.

À l'évidence, il devra d'abord déconstruire la maison, retrouver un état chaotique suffisant des briques, puis les assembler de manière cohérente pour élaborer son bateau.

L'information « maison » est un état stable de la construction. Pour passer à une information différente (« bateau »), il faut passer par un état chaotique ouvert à une nouvelle information.

Ce processus est universel et la clé de toute évolution.

En biologie, cet état chaotique s'appelle une inflammation. Elle est incontournable dans tout processus immunitaire, c'est-à-dire évolutif. Elle est cependant souvent combattue car douloureuse et potentiellement destructrice.

Le corps passe donc d'un état stable à un autre état stable en passant par un chaos transitoire, normalement bénin. La fièvre en est un exemple.

Ce phénomène est réflexe, inscrit au plus profond de nos cellules, mais diminue avec l'âge et l'usage de thérapeutiques gênant son expression.

Autrement dit, la cause est donc incontournable, voire souhaitable, mais doit être impérativement contenue sous peine de catastrophe. C'est lorsque des facteurs modulateurs défavorables sont présents que les risques de gravité apparaissent.

En conclusion de ces réflexions, je ne saurais trop suggérer de profiter de notre système de soins en nous procurant, au moins pour cette période d'épidémie, le zinc, le sélénium et les vitamines qui sont très facilement trouvables en pharmacie.

Portez-vous bien.

**Dr Philippe Meurin**

# Oté

## La pa la zirouète k'i tourn, sé lo van é bann pèp i trink !\*

Mé zami, zot i souvien néna poin lontan lo Prézidan La Frans la promète li téi sava pran tout lo bann mézir k'i fo pou ède bann péi l'outre-mèr fèr fas lo corona virus é pou di sa li la frap in gran kou. Ala sak li la di : li anvoye dé port-élikoptère, inn dann loséan atlantik, l'ot dann loséan indien. Inn téi doi ède bann zntiye lite kont lo virus, é l'ot téi doi ède La Rényon épi Mayotte. Pou lo mèm zafèr.

A pène li té fine di sa bataye l'interprétasyon la komansé an touléka isi dann loséan indien. Lo préfè la di lo Mistral sar bazé La Rényon épi va ède La Rényon avèk Mayotte pou vanj kont lo virus. Mèm zour néna in zénéral lo Fazoï la di sa sé in batiman i sèrv pou apiyé : apiye ki, apiye koué ni koné pa tro. Mayotte laba lo préfè la fé dé kominiké inn épi in n'ot in paragaf la soté. Mé nou téi antrevoi déza prozè-la l'avé kankrola dann plafon. L'avé di mèm dann bato-la l'avé do koi ospitaliz 69 pèrsone mé apré la di sa la pa in bato lopital.

Astèr i di dann bato-la néna in sharjman koli alimantèr, néna galman in bann zélèv ofisyé l'aprè suiv in formasyon épi san léjyonèr-pé sfèr i sava désann lo corona avèk fiziy - pé sfèr la pa sak ni kroi ditou. Pé sfèr sa in manyèr pou protèz bann zékspate la parti mète azot dann guépyé Mayotte. Si zamé l'avé bézoïn tir banna laba ? L'èrla sré lo pti zénéral Fazoï ké noré rézon. I sava apiyé é pou komansé bann zékspate épi zot famiy. bin lo corona? Lo corona La Rényon na ka ansort ali pou songn bann maoré. Dayèr néna l'avion pou transporté.

An touléka, in foi anplis la politik lo pti prézidan lé klèr konm in fon d'marmite é la pa domin li mèm va oir klèr dann son n'afèr. Konm la pa domin son l'antouraz va ékout ali.

Romark lé pa pli klèr ké dann bann zantiye-guyane. Laba néna in péi i apèl Vénézuéla é la tête lo prézidan lé mizapri par L'Amérik an konplisité avèk l'érop donk La Frans. Moin lé a d'mandé si lo pti prézidan La Frans noré pa konm in l'anvi kassé-brizé.. Dir ké lo ségrètèr zénéral l'ONU la di bann péi arète fé la guèr, kalkil arienk pou zigil lo virus.

An toulka lé bien fini lo tan La Frans téi amenn in politik lindépendans nasyon, é lo tan lo prézidan té in vré prézidan mèm si zot lété kolonyalist. Sète-la, sé in zirouète é si la pa li k'i tourn sé lo van é bien sir sé lo bann pèp k'i trink.

\*Néna in l'avan épi in l'aprè mé inn é l'ot i fé l'èr k'sar bien roasanblan.

*Justin*